

## RELEVÉ DES DÉCISIONS DU COMITÉ DIRECTEUR

DU 31 AOÛT 2025

APPLICABLES AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2025

### 1 – CALENDRIER SPORTIF

En pièce jointe

### 2 - TARIF KILOMETRIQUE, INDEMNITES DES OFFICIELS, NOTE DE FRAIS, PRÊT DE RING

**NON MODIFIÉS**

#### Tarif kilométrique :

0.45€ jusqu'à 600km

0.30€ au-delà de 600km

Calcul km + frais autoroute sur via Michelin

Note de frais en pièce jointe

#### Indemnité des officiels :

- Délégué et Arbitre chef de jury = 90 €
- Arbitre, chronomètre = 70€
- Forfait repas (si repas non prévu dans la soirée) = 20€
- Forfait pesée la veille = 40€
- Médecin = 400 € (forfait championnat)
- Hôtel : 95 € si plus de 100 km (IBIS a des tarifs sportifs ainsi que CAMPANILE)
- Privilégier le covoiturage

#### Prêt de ring :

>100 licenciés	GRATUIT
DE 51 A 100	GRATUIT
DE 31 A 50	200 €
- DE 30	300 €
EXTERIEUR	1000

### 3 – ATTRIBUTION DES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX :

- Soumission pour obtenir l'organisation d'une phase de compétition, enchères minimums :

<b>FINALES SENIORS</b>	<b>2500 €</b>
<b>½ FINALES SENIORS</b>	<b>1500 €</b>
<b>¼ FINALES SENIORS</b>	<b>1000 €</b>

<b>FINALES MCJ</b>	<b>2000 €</b>
<b>½ FINALES MCJ</b>	<b>1000 €</b>
<b>¼ FINALES MCJ</b>	<b>800 €</b>

A la charge du Comité Régional : programme de compétition, frais de déplacement et indemnités des officiels, médecin et ceintures pour les finales.

A la charge de l'organisateur : locaux, ring, secouristes, sécurité, repas officiels, entraîneurs, boxeurs.

#### **4 – GALAS**

- En raison du nombre restreint d'officiels, deux manifestations par week-end seront validées, trois si cela s'avère possible, avec priorité aux championnats régionaux et appel à des officiels extérieurs si nécessaire.
- L'ordre d'enregistrement de la manifestation par les clubs sur Exalto déterminera les manifestations retenues.
- Maximum (hors championnats) de 15/18 combats amateurs (à moduler suivant le nombre de combats pro).
- Aucun combat après minuit.
- Présence défibrillateur, sécurité et secouristes.

#### **5 – RAPPEL DES CONDITIONS DU HUIS CLOS**

- Il doit impérativement avoir lieu dans la salle d'entraînement
- 1 médecin, 1 délégué, 1 chrono, 1 juge/arbitre unique,
- Sans public (uniquement boxeur + entraîneur)
- Nombre de combats pour les hommes : -10 combats
- Nombre de combats pour les femmes : - 15 combats
- Maximum de 12 combats

#### **6 – COMMISSION DE DISCIPLINE**

- Démission de David HAZAN, Président
- Désignation d'Ingrid TOURNOY, en qualité de membre
- Désignation de Ludovic SARGETAT en qualité de Président

#### **7 – APPLICATION DU REGLEMENT INTERIEUR FFB**

En vertu de l'article 15-1 du Règlement intérieur de la FFB, constatant l'absence de M. Hamza IBRAHIMI à plus de 3 réunions du Comité Directeur sans motif valable, le Comité Directeur le considère comme démissionnaire.

#### **8 – AIDES FINANCIERES BA ET BEA**

Suppression des aides aux déplacements des CFA  
Suppression des aides à la première organisation BEA

Pour le Comité Directeur,  
Françoise RABIA, Présidente